

Nous croyons que l'Église est l'assemblée de ceux qui ont accepté le salut offert par Dieu au moyen de la foi en Jésus-Christ. Elle est la nouvelle communauté des disciples envoyés dans le monde pour proclamer le règne de Dieu et pour donner un avant-goût de l'espérance glorieuse de l'Église. Elle est la nouvelle société établie et fortifiée par le Saint-Esprit. L'Église, corps du Christ, est appelée à devenir de plus en plus semblable à Jésus-Christ, son chef, dans son culte, ses activités, son témoignage, son amour et son intérêt pour le prochain, ainsi que dans sa manière de vivre au quotidien¹.

L'Église, qui rassemble des croyants de diverses nations, est appelée à témoigner de Jésus-Christ par la proclamation de l'Évangile² et par sa vie fraternelle, avec l'aide du Saint-Esprit. Dans l'Église, grâce à l'œuvre du Saint-Esprit, les divisions ou conflits entre nations, races, classes, générations et sexes sont en voie de résolution pour que toutes les catégories humaines soient guéries, réconciliées et forment une communauté de paix³.

En temps de persécution comme en temps de paix, la pérennité et la mission de l'Église dépendent plus de la présence et de la puissance de l'Esprit Saint que de la force et du bon vouloir d'un gouvernement.

L'Église est l'assemblée de ceux qui s'engagent volontairement à suivre le Christ dans leur vie, à être respon-

sables les uns des autres et devant Dieu. Nous reconnaissons toutefois que l'Église est imparfaite et a besoin de repentance. L'identité de l'Église, peuple de Dieu vivant par la foi, est fortifiée et renouvelée lorsque ses membres se rassemblent régulièrement pour célébrer un culte à Dieu. L'Église magnifie alors la grâce infinie du Seigneur, réaffirme son engagement envers lui et cherche à discerner sa volonté.

L'Église est la famille de Dieu⁴. L'engagement mutuel de ses membres se manifeste par un amour réciproque à l'image de Dieu, le partage des ressources spirituelles et matérielles, l'exercice de la discipline, l'attention portée les uns aux autres et la pratique de l'hospitalité envers tous⁵. L'Église accueille toute personne qui, devenue disciple du Christ, devient membre de la famille de Dieu⁶.

Nous croyons que l'Église, corps du Christ, est la manifestation visible de Jésus-Christ. L'Église est appelée à vivre et à exercer son ministère, tout comme le Christ vivait et exerçait son ministère sur terre⁷. Comme le corps est un, et a plusieurs membres, ainsi tous les croyants ont été baptisés dans un seul Esprit pour former l'unique corps du Christ. Il y a dans l'Église divers dons et ministères, tous donnés pour le bien commun, dans une dynamique d'amour fraternel et dans le but de devenir toujours plus semblables

au Christ, qui est le chef de l'Église.

L'Église, corps du Christ, est une organisation sociale et fraternelle dont les principes relationnels ont été clairement spécifiés par le Christ lui-même. Le Seigneur l'appelle⁸ à se démarquer des organisations traditionnelles, aussi bien politiques que religieuses. Avec des fonctions et des responsabilités précises assurées par ses membres, l'Église vit sur le principe du service réciproque⁹, de la mise en commun des dons de chacun⁹, avec une attention spéciale portée aux plus petits et aux plus faibles¹⁰.

Le mot « Église » désigne aussi bien l'ensemble des croyants dans une communauté locale, qu'un ensemble de communautés ou la communauté mondiale de foi.

NOTES

1. Ep 4,13-15
2. Ac 1,8; 2,1-11
3. Ac 11,1-18; 1 Co 12,12-13; Ga 3,26-28; Ep 2,14-19
4. Mc 3,33-35; Ep 2,19
5. Dt 10,19; Rm 12,13; Hé 13,2
6. Mt 28,18-20
7. Jn 17,18; 20,21
8. Mc 9,33-37 et par.; 10,36-45 et par.; Mt 23,1-12; Jn 13,1-17
9. Rm 12,4-8; 1 Co 12
10. Mt 18,1-5; 1 Co 12,22-25

I. Quand les auteurs du Nouveau Testament parlent de l'Église en tant que peuple de Dieu (1 P 2,10), il est clair qu'ils se réfèrent à l'Ancien Testament (Ex 7,16 ; 2 S 7,24). Ainsi le peuple de Dieu du Nouveau Testament se considère comme une communauté d'alliance comptant sur la promesse divine d'amour inébranlable et de grâce toute suffisante. Il est « une race élue, une nation sainte, le peuple acquis de Dieu » (1 P 2,9 ; voir Ex 19,6). Le mot « Église » traduit le plus souvent l'hébreu qahal ou le grec ekklesia, qui signifient tous deux « assemblée ». Mais l'Église en est un nouveau type. Son identité n'est ni fondée sur un patrimoine biologique commun, ni liée à un lieu géographique spécifique. Elle est faite de personnes issues de nations et d'arrière-plans ethniques différents. L'Église est donc une nouvelle réalité sociale et politique, décrite dans cet article en termes de « société », d'« assemblée », de « famille de Dieu » et de « communauté de disciples ».

II. L'accent anabaptiste-mennonite mis sur l'appartenance volontaire à l'Église ne doit cependant pas nous la faire voir comme un produit de l'effort humain. L'Église est bien plus qu'une organisation humaine. Elle dépend de Dieu pour son existence même (Ep 3,20-21). Son fondement est Jésus-Christ (1 Co 3,11). Elle compte sur l'assistance du Saint-Esprit.

III. Une des images favorites des anabaptistes pour l'Église était « le corps du Christ ». Participer à une vie d'Église signifie participer à la vie du Christ. Suivre le Christ pratiquement au quotidien, par fidélité à l'alliance baptismale et par loyauté envers la communauté, est une manière de mieux le connaître. Nos œuvres d'amour et de service sont un prolongement du ministère du Christ dans et à travers son corps, l'Église. Participer régulièrement à un culte d'assemblée (Hé 10,25) et célébrer la cène sont aussi des façons de prendre part à la vie du Christ et de s'encourager mutuellement.

IV. Le paragraphe présentant l'Église comme une organisation sociale fraternelle traduit l'enseignement le plus important de Jésus sur la question (au moins en nombre de textes qui y sont consacrés dans les quatre Évangiles). C'est une particularité de l'anabaptisme par rapport à d'autres traditions ecclésiales.

V. Les chapitres suivants apportent plus de détails concernant l'Église : sa mission (article 10) ; la pratique du baptême, de la cène et du lavement des pieds (articles 11 à 13) ; sa discipline, son service, l'ordre et l'unité en son sein (articles 14 à 16). Les derniers chapitres (17 à 24) traitent de l'Église dans le monde et de sa relation avec le règne de Dieu.

Enjeux

• *L'article souligne fortement que ce sont la foi au Christ et l'engagement à être son disciple qui fondent l'appartenance à l'Église.*

• *Il lie étroitement la vie de l'Église et l'action du Saint-Esprit.*

• *Il souligne aussi l'origine divine de l'Église tout en précisant bien l'imperfection humaine de cette dernière et la nécessité permanente pour elle d'être en communion avec le Christ, gage de son renouvellement.*

• *L'article décrit dans les grandes lignes les devoirs réciproques des membres de l'Église, une caractéristique de cette Confession de foi.*

• *L'insistance sur l'image du corps permet de décrire la dynamique de l'Église : unité, diversité, amour fraternel, perspective d'une plus grande ressemblance au Christ.*

Nous croyons que la mission de l'Église est de proclamer l'Évangile et d'être un signe du Royaume de Dieu. Le Christ a donné mission à l'Église de faire de toutes les nations des disciples, les baptisant et les enseignant à observer tous ses commandements¹.

Au cours de sa mission de prédication, d'enseignement et de guérison, Jésus a annoncé : « Le Royaume de Dieu est proche, repentez-vous et croyez à la bonne nouvelle »². Après sa mort et sa résurrection, Jésus a confié une tâche à ses disciples, leur disant : « Que la paix soit avec vous ! Comme le Père m'a envoyé, moi aussi, je vous envoie... Recevez l'Esprit Saint »³. Grâce à la force de cet Esprit, nous poursuivons le ministère de Jésus de rassembler le nouveau peuple de Dieu constitué de ceux qui reconnaissent le Christ comme Sauveur et Seigneur.

L'Église est appelée à être témoin du règne du Christ. Elle s'applique à suivre la voie tracée par Jésus dans sa propre vie et à se conformer au modèle du Royaume de Dieu. L'Église donne au monde un exemple de vie dirigée par la seigneurie du Christ. Par sa vie, l'Église est comme « une ville située sur une montagne », « lumière pour les nations »⁴. Ainsi, elle sera témoin de la puissance de la résurrection, par un mode de vie différent de celui des sociétés environnantes.

Il appartient aussi à l'Église de proclamer le règne du Christ en paroles et en actes, d'aller à la recherche des perdus, d'appeler à la repentance,

de d'annoncer le pardon des péchés, de proclamer l'Évangile de paix, de libérer les opprimés, de prier et d'agir pour le droit et la justice, de servir comme l'a fait Jésus et, sans s'imposer, d'inviter instamment toute personne à faire partie du peuple de Dieu. Aucune, même parmi les plus marginalisées, ne doit en être exclue. L'Église est appelée à être un canal par lequel Dieu guérit de diverses manières⁵. L'amour du Christ presse ses disciples à témoigner de leur Sauveur, même au risque d'endurer la souffrance et la mort⁶.

Un tel témoignage obéit à l'ordre de Jésus de faire des disciples. Ces derniers sont accueillis et intégrés dans l'Église, ils apprennent à participer à ses célébrations, à prendre part à la communion fraternelle, à l'enseignement, à l'aide mutuelle, aux prises de décision, au service et à sa mission⁷. Les nouveaux croyants, à leur tour, enrichissent la compréhension que l'Église a d'elle-même et des dimensions de sa mission⁸.

Dieu appelle l'Église à aller vers les gens de toutes nations, cultures et origines ethniques. Jésus a ordonné à ses disciples d'être ses témoins « à Jérusalem, dans toute la Judée, en Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre »⁹. L'apôtre Paul a prêché aux nations (Ro 1,5 ; Ga 2,9). La mission de l'Église ne doit pas dépendre de quelque pays ou entité politique particulière, parce que l'appartenance au Christ relativise

nos appartenances culturelles ou nationales. L'Église elle-même est le peuple de Dieu, constitué d'hommes et de femmes issus de toute tribu, de toute nation. Elle invite ses membres à vivre réconciliés au sein d'une nouvelle humanité¹⁰, comme signe précurseur du jour où « tous les peuples afflueront à la montagne de l'Éternel et seront en paix »¹¹.

NOTES

1. Ac 1,8 ; Mt 28,19-20
2. Mc 1,15
3. Jn 20,21-22 ; Ac 10,36
4. Mt 5,13-16 ; Es 42,6
5. Mc 6,13 ; Jc 5,14-15
6. 2 Co 5,14 ; Mt 10,38-39
7. Ac 2,41-47
8. Ac 10,15
9. Ac 1,8
10. Ep 2,15-16
11. Es 2,2-4

I. Le Christ a confié à l'Église la tâche de poursuivre sa mission. Missionnaires et évangélistes n'exercent pas leurs ministères indépendamment, mais comme représentants du Christ et de son Église. Les tâches sont confiées par Jésus à son Église constituée par ses disciples (Mt 28,19-20 ; Mc 16,15-18 ; Lc 24,45-49 ; Jn 20,21-22 ; Ac 1,8). Historiquement, elles ont été transmises par les apôtres à la communauté des croyants dans son ensemble.

II. La mission de l'Église implique à la fois la parole et l'action, l'évangélisation et le service. Elle comprend la proclamation du message du Christ et la démonstration, par la vie de l'Église, de la nature de la nouvelle création en Christ. Ni les paroles seules, ni les actes seuls ne sont suffisants pour la mission. Les paroles expliquent les actes, et les actes authentifient les paroles.

III. Dans le ministère de Jésus, guérison (du corps et de l'âme) et salut sont liés. Le Nouveau Testament utilise parfois le mot « salut » pour désigner la guérison. L'expression de Jésus « Ta foi t'a sauvé ; va en paix » se rapporte dans certains cas à des guérisons (Lc 7,50 parle du pardon des péchés et Lc 8,48 de la guérison). L'Église poursuit le ministère de guérison de Jésus. Elle peut être un canal par lequel s'effectue la guérison, tant par le service d'intercession et l'onction d'huile que par les œuvres médicales, sociales et caritatives.

IV. Dans la Bible, la mission associe la paix et l'évangélisation. La paix fait partie intégrante du contenu du message d'évangélisation de l'Église (Ac 10,36 ; Ep 2,17 ; 6,15). Jésus la donne à ceux qu'il envoie en mission (Jn 20,21-22). La puissance de l'Évangile est si grande, et l'amour de Dieu si vaste, qu'il est possible à toute personne de se repentir et d'être sauvée. Nul n'est trop mauvais pour se situer hors de portée de l'amour de Dieu. L'Église doit vivre et prêcher la réconci-

liation avec audace, cependant sans s'imposer. L'Église missionnaire fidèle refuse d'avoir recours à une quelconque forme de contrainte, préférant la faiblesse de la croix, quitte à s'exposer à des réactions violentes (1 Co 1,23 ; 2 Co 2,1-5 ; 12,9-10). Le mot grec signifiant « témoin » est le mot « martyr ».

V. L'Église est appelée à manifester une manière de vivre différente de celle de la société ambiante quelle qu'elle soit. Cela s'exprime notamment par la dimension transculturelle de sa mission. L'Église s'adresse à tous les membres de la société, qu'ils appartiennent à une culture majoritaire ou minoritaire. La vocation de l'Église constitue un défi aux croyances, valeurs et préjugés de toute culture, lorsque ceux-ci sont en contradiction avec la foi chrétienne. Nous pensons notamment à l'individualisme, au matérialisme, au militarisme, au nationalisme, au racisme, au sexisme, à tout intégrisme, dictature ou idéologie qui nient la réalité de ce qui se situe au-delà du perceptible et du rationnel.

VI. Dans sa mission, l'Église proclame Jésus-Christ comme seul Sauveur du monde (Ac 4,12). Certains pensent que la mission, par sa nature même, est intolérante et coercitive et que tous les chemins conduisent vers Dieu. En réalité, le témoignage fidèle au Christ n'a rien de coercitif ; le véritable témoin du Christ n'impose à personne d'adopter ce point de vue, mais il invite chacun à s'engager sur ce chemin de foi. La mission fidèle reconnaît qu'en tout lieu Dieu a déjà commencé à se révéler dans sa bienveillance (Ac 10,35 ; 14,17 ; 17,22-31 ; Ro 1,19-20 ; 2,14-16).

.../...

Commentaire (suite)

Le témoignage fidèle atteste l'œuvre du Christ dans nos vies et invite d'autres personnes à le connaître, à le suivre et à devenir membres de son corps. Nous nous engageons dans la mission par amour et par souci pour les humains, parce que l'amour du Christ nous presse. Nous reconnaissons que la mission nous aide égale-

ment à croître dans notre propre compréhension de l'Évangile, de la même manière que la mission de l'Église primitive auprès des non-juifs l'avait aidée à comprendre l'Évangile de façon nouvelle.

Enjeux

- *Tous les membres de l'Église sont impliqués dans la mission.*
- *Ils le sont par la qualité de leur vie, de leurs actes et par la proclamation du Christ comme Sauveur et Seigneur.*
- *Jamais l'annonce de l'Évangile ne doit être déconnectée du projet de Dieu qu'est l'Église, même si celle-ci reste imparfaite.*
- *L'évangélisation est une invitation à se détourner du péché, à se tourner vers Dieu et à adopter de nou-*

velles manières de vivre qui glorifient Dieu.

- *La bonne nouvelle toutefois n'a pas comme source l'Église, mais le Christ. L'Église doit s'en souvenir. Cela ôte toute prétention de supériorité.*
- *Dieu n'a pas attendu notre annonce de l'Évangile pour commencer à manifester sa bonté aux personnes auxquelles nous nous adressons.*
- *Notre témoignage fidèle nous aide à élargir notre compréhension de Dieu, de l'Église et de la mission.*

CONFESSION DE FOI dans une PERSPECTIVE MENNONITE



Nous croyons que le baptême d'eau des croyants est un signe de la purification de leurs péchés. Le baptême est aussi un engagement d'alliance avec Dieu pris devant l'Église par le croyant qui promet de suivre Jésus-Christ par la puissance du Saint-Esprit. Les croyants sont baptisés en Christ par l'Esprit, l'eau et le sang et forment ainsi un seul corps.

Lorsque nous nous repen- tons et que nous nous tournons vers Dieu avec confiance, nous recevons le Saint-Esprit et nous sommes intégrés dans l'Église, corps du Christ¹. Ce baptême du Saint-Esprit permet aux croyants de marcher en nouveauté de vie, de vivre en communion avec le Christ et l'Église, d'offrir la guérison et le pardon du Christ, de témoigner avec hardiesse de la Bonne Nouvelle du Christ et d'attendre avec confiance et espérance son retour glorieux. Le baptême d'eau exprime ce don du Saint-Esprit par Dieu, et l'œuvre continue de l'Esprit dans la vie des croyants.

Par le baptême d'eau, une personne atteste que, par la grâce de Dieu en Jésus-Christ, elle s'est repentie, a reçu le pardon, a renoncé au mal et est morte au péché². Purifiés, les croyants sont intégrés dans l'Église, le corps du Christ. Par le baptême d'eau, nous nous engageons aussi à aimer et servir le Christ et, en tant que membres de son corps, à remplir les services qui correspondent aux dons accordés à chacun.

Jésus lui-même a demandé à être baptisé au début de son ministère et, avant son départ, a envoyé ses disciples en leur disant : « Faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit »³. Le baptême est pratiqué par obéissance à ce commandement de Jésus, comme engagement d'une bonne conscience envers Dieu⁴. Il est aussi un acte public d'identification au Christ, non seulement par rapport à son baptême d'eau mais aussi à sa vie dirigée par l'Esprit et sa mort par amour.

L'expression « baptême du sang », ou « baptême de souffrance », signifiait dans la tradition anabaptiste offrir sa vie, même jusqu'à la mort. Jésus a parlé du don de sa vie, par son sang qui a coulé pour tous, comme d'un baptême⁵. Il a également évoqué la souffrance et la mort de ses disciples comme étant un baptême⁶. Celui qui passe par le baptême d'eau atteste qu'il accepte son union et son identification avec le Christ sur le chemin de la croix et de la résurrection⁷.

Le baptême chrétien est destiné à ceux qui confessent leurs péchés, s'en repentent et acceptent Jésus comme leur Sauveur et Seigneur. Ils s'engagent à suivre le Christ dans l'obéissance et en qualité de membres de son corps, sachant qu'un membre reçoit et prodigue à la fois soins et conseils dans l'Église. Le

baptême est donc pour ceux qui sont en âge de s'engager en toute conscience et qui demandent sans contrainte à être baptisés sur la base de leur confession de foi en Jésus-Christ.

NOTES

1. Ac 2,38 ; Rm 8,9 ; 1 Co 12,13
2. Rm 6,1-4 ; Ac 2,38-39
3. Mt 28,19
4. 1 P 3,21
5. Lc 12,50 ; 1 Jn 5,7-8
6. Mc 10,38-39
7. Rm 6,5-11 ; Phi 3.10-11

I. Certaines Églises se réfèrent au baptême et à la cène comme à des symboles, des sacrements ou des ordonnances. Dans cette Confession de foi, ces actes sont appelés des signes plutôt que des sacrements, à cause du sens donné à ce dernier terme d'un acte conférant en lui-même la grâce qu'il signifie.

Dans le langage biblique, Dieu pose des signes : par exemple les signes et miracles réalisés en Egypte (Ex 10,1 ; Nb 14,11), les signes donnés aux prophètes (Es 7,14 ; 55,13), et les signes accomplis par Jésus (Jn 2,11 ; 12,37 ; 20,30). En Jn 2,18-22, la mort et la résurrection de Jésus sont également présentées comme des signes.

De même, Dieu demande à l'homme de poser des signes. Dans l'Ancien Testament, par exemple, il demandait de manger du pain sans levain à la Pâque (Ex 13,9), de lier les paroles de la loi sur la main (Dt 6,8), ou encore de respecter le sabbat (Ex 31,13 ; Ez 20,20). Dans l'alliance nouvelle, le baptême d'eau est le signe de l'engagement d'une personne à suivre Jésus-Christ. Ce baptême devient alors la réponse humaine à la grâce divine, occasion de confesser publiquement sa foi en Jésus-Christ. Cette réponse est une véritable « prédication audiovisuelle ». Comprendre le baptême d'eau comme une réponse humaine n'empêche cependant pas de considérer que Dieu y soit à l'œuvre. Nous croyons en effet que lors d'un baptême réalisé dans la foi, l'Esprit est bel et bien présent et agissant. Le signe est un acte dont la portée dépasse l'événement en lui-même.

II. S'appuyant sur 1 Jn 5,7-8, les anabaptistes ont distingué trois aspects du baptême : l'Esprit, l'eau et le sang. Ce passage fait tout d'abord référence au baptême de Jésus, mais le Nouveau Testament déclare aussi que les croyants doivent s'identifier à Jésus. Ils sont baptisés du Saint-Esprit lors de leur conversion.

Le baptême du Saint-Esprit : selon le Nouveau Testament, le baptême d'eau et le baptême de l'Esprit sont liés mais pas toujours de la même manière. Quand Jésus a été baptisé, le Saint-Esprit est descendu et a demeuré sur lui

(Mt 3,13-17 ; Jn 1,33). Dans le livre des Actes, les croyants recevaient le Saint-Esprit avant, pendant ou après leur baptême d'eau (Ac 2,38 ; 8,16-17 ; 10,44-48 ; 19,1-7).

Le baptême d'eau a pour racine une pratique de l'Ancien Testament qui consistait à laver, selon le cérémonial en usage, tout ce qui était considéré impur par la maladie, le péché, ou toute autre cause (Lv 14,1-9 ; 16,24-30 ; 17,15-16). Par un baptême spécifique (le baptême pour les prosélytes), les Gentils (Non-juifs) étaient intégrés au peuple élu. De la même manière, le baptême d'eau des chrétiens signifie qu'une personne est purifiée de tout péché, et qu'elle est admise dans la nouvelle communauté de foi. Le baptême devient ainsi l'expression extérieure, visible et publique, d'un changement intérieur, en même temps qu'il signe l'entrée dans la communauté des croyants. Pour cette dernière raison, il est aussi un engagement à vivre une vie de disciple – ce que confirme l'Écriture quand elle s'y réfère comme à un engagement à la fidélité et au service (Rm 6,1-11) ou à une alliance envers Dieu (1 P 3,21). Lorsque le croyant passe par les eaux du baptême, il s'engage au sein de la communauté à donner et à recevoir des conseils, à vivre et à œuvrer selon la « règle de Christ » (Mt 18,15-21). Dans la pensée anabaptiste, le baptême d'eau est intimement lié à la question de la discipline (cf. article 14, « La discipline dans l'Église »).

Etant donné ce que représente le baptême d'eau, les nouveau-nés et les enfants n'en ont nul besoin car ils sont au bénéfice de la grâce de Dieu (Ez 18,20 ; Mc 10,14 ; 16,16). Lorsqu'ils seront capables d'être responsables de leurs propres actions, ils seront à même de s'approprier la foi de l'Église de façon personnelle. Le baptême doit être réservé à ceux qui ont assez de maturité pour contracter un tel engagement. Un discernement bienveillant et une ouverture seront cependant nécessaires dans certains cas particuliers, comme ceux par exemple de personnes en situation de handicap mental ou psychique.

.../...

Commentaire (suite)

Quant à la forme du baptême, si l'immersion symbolise mieux l'ensevelissement et la résurrection avec Christ (Rm 6,3-4 ; Col 2,12), elle n'est cependant pas la seule pratique possible : plus que la forme de l'acte, c'est le signifié qui importe. Le baptême peut par conséquent aussi être pratiqué par aspersion ou par effusion (Ez 36,25).

Le baptême de sang, enfin, rappelle que ceux qui acceptent de passer par les eaux du baptême s'engagent à suivre Jésus en donnant leur vie pour lui et les autres, en aimant leurs ennemis et en renonçant à la violence, même lorsque cela implique la souffrance voire la mort.

Enjeux

- *L'article insiste sur le fait que le baptême est la réponse humaine à la grâce de Dieu, et pas d'abord notre œuvre.*
- *L'article insiste également sur le caractère personnel du baptême tout en maintenant sa dimension communautaire. Le baptême ne concerne pas que l'individu ; il concerne aussi toute la communauté.*
- *L'article lie le baptême à la vie de disciple : le baptême n'est pas seulement le signe du salut éternel, mais aussi l'engagement à suivre Jésus.*
- *L'article lie étroitement le baptême d'eau et le baptême d'Esprit.*
- *L'article insiste sur la pratique du baptême d'adulte sur confession de foi. Il intègre également la priorité de la foi et de la conversion. Cela explique que certaines Églises acceptent d'accueillir une personne comme membre sur témoignage de sa foi sans exiger d'elle un « re-baptême ».*

CONFESSION DE FOI dans une PERSPECTIVE MENNONITE



Nous croyons que la cène est un signe par lequel l'Église commémore avec reconnaissance la nouvelle alliance en Jésus établie par sa mort. Par ce repas de communion, les membres de l'Église renouvellent leur alliance avec Dieu et entre eux. Comme un seul corps, nous participons à la vie de Jésus-Christ donnée pour le salut de l'humanité. Nous annonçons de cette manière la mort du Seigneur et ceci jusqu'à son retour¹.

La cène fait porter nos regards sur Jésus-Christ qui a donné son corps pour nous et dont le sang a coulé pour établir la nouvelle alliance². Lorsqu'un croyant prend le pain et la coupe, il se rappelle la mort et la résurrection de Jésus-Christ. Alors que nous vivons cet événement, nous rendons grâce à Dieu pour tout acte de délivrance dans le passé et le présent. De même, nous le remercions de pardonner nos péchés et de nous accorder sans cesse sa grâce.

Dans l'Église, la cène exprime la présence du Christ ressuscité. Lorsque l'assemblée des croyants partage ce repas de communion, elle participe au corps et au sang du Christ³. Elle reconnaît à nouveau que sa vie est nourrie par le Christ, le pain de vie.

En nous rappelant comment Jésus a donné sa vie pour ses amis, nous, ses disciples, nous nous réengageons sur le chemin de la croix. Nous nous présentons à la table du Seigneur comme un seul corps, confessant nos péchés les uns aux autres et nous les pardonnant. Nous

renouvelons notre alliance baptismale avec Dieu et avec nos frères et sœurs, et nous reconnaissons notre unité avec les croyants du monde entier et de tous les temps.

Sont invités à partager le repas du Seigneur tous ceux qui ont été baptisés dans la communauté de foi, ceux qui vivent en paix avec Dieu et avec leurs frères et sœurs dans la foi et qui veulent s'engager dans leur assemblée.

En célébrant ainsi le repas du Seigneur, l'Église anticipe, dans la joie et l'espérance, le festin que les rachetés partageront avec le Christ dans le Royaume à venir⁴.

NOTES

1. 1 Co 11,26
2. Jr 31,31-34; 1 Co 11,24-25
3. 1 Co 10,16
4. Lc 22,15-20.28-30

Enjeux

• *L'article et le commentaire soulignent bien les diverses dimensions de la cène :*

- *rappel de l'œuvre de salut du Christ ;*

- *reconnaissance pour cette œuvre ;*

- *engagement envers Jésus et envers les frères et sœurs ;*

- *expression de l'unité du corps du Christ ;*

- *espérance de l'avenir glorieux qui nous attend.*

• *L'article et le commentaire insistent sur la dimension de réconciliation des croyants avec Dieu d'une part, mais aussi des croyants entre eux d'autre part. La notion d'alliance rassemble ces deux dimensions.*

I. La nuit où il fut livré, Jésus et ses disciples s'étaient rassemblés pour célébrer la Pâque. Par cette célébration annuelle, le peuple d'Israël se rappelait comment Dieu l'avait délivré de l'esclavage en Egypte (Ex 12). Par ce dernier repas, le Seigneur indiquait qu'il allait conduire ses disciples dans un nouvel exode hors de l'esclavage du péché et vers la rédemption. Au travers de la mort et de la résurrection de Jésus, Dieu a délivré les croyants du péché et du mal et les a introduits dans une nouvelle alliance. Ce nouveau peuple de Dieu succède au peuple de l'ancienne alliance. Tous ceux qui confessent Jésus-Christ comme leur Sauveur et Seigneur font partie du peuple de la nouvelle alliance.

II. Le pain de la cène représente le corps de Christ, et la coupe la nouvelle alliance en son sang (Lc 22,19-20). Lorsque les chrétiens mangent le pain et boivent de la coupe, ils vivent la présence du Christ au milieu d'eux. La cène représente la mort et la résurrection du Christ, et manifeste sa présence dans l'Église. Par ce repas, l'Église réaffirme son alliance qui fait d'elle le corps du Christ dans le monde.

La cène est le repas de communion qui témoigne de l'unité des croyants en Jésus-Christ. Celle-ci est déjà réalisée puisqu'ils sont un seul corps avec Christ (1 Co 10,17). La cène témoigne d'une dynamique de croissance dans l'unité (Ep 4,1-4 ; Jn 17,22-23). Les croyants en Jésus-Christ sont invités à s'approcher de la table du Seigneur d'une manière digne, sans qu'aucune division ne subsiste entre eux (1 Co 11,17-22,27-34).

Les Églises sont invitées à sensibiliser leurs membres à la nécessité de la réconciliation et à se préparer à ce temps de communion. Cette alliance établie entre les croyants implique des manifestations concrètes d'amour et de responsabilités mutuels, dans l'Église locale et universelle : confession et pardon des péchés, partage des ressources spirituelles et matérielles selon les besoins, etc.

Ce partage joyeux mais toutefois solennel du repas du Seigneur est un avant-goût de la joie plus grande encore de tous les croyants qui fêteront avec le Christ le règne de Dieu (Ap 19,9 ; cf. Es 25,6-8).

III. Tout comme le baptême, la cène est un signe de l'intervention de Dieu et de son engagement à nous délivrer du péché et de la mort, et de notre engagement renouvelé envers Dieu et son alliance.

IV. Parce que la réponse de l'Église à l'action salvatrice de Dieu par Jésus-Christ implique la reconnaissance, la cène est parfois appelée « eucharistie », ce qui signifie « action de grâces ». Elle est parfois appelée « communion », parce qu'elle représente un événement par lequel Jésus invite ses disciples à partager la coupe et le pain, en communion avec lui et les uns avec les autres.

V. L'Église primitive avait pour habitude de célébrer fréquemment la cène (Ac 2,42.46). Au XVI^e siècle, les anabaptistes partageaient eux aussi souvent le repas du Seigneur, comme un signe de leur alliance renouvelée avec Dieu et entre eux. Nous encourageons nos Églises à célébrer régulièrement la cène, afin de goûter pleinement à la richesse de sens de cet événement pour le culte et la vie de l'Église.

Nous croyons que Jésus-Christ nous appelle à nous servir mutuellement dans l'amour comme il l'a fait. Au lieu de chercher à dominer les autres, nous sommes appelés à suivre l'exemple de notre Seigneur qui préféra le rôle de serviteur en lavant les pieds de ses disciples.

Juste avant sa mort, Jésus lava les pieds de ses disciples puis leur dit : « Si donc je vous ai lavé les pieds, moi le Seigneur et le Maître, vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres, car je vous ai donné un exemple afin que vous fassiez comme je vous ai fait »¹. Par cet acte, Jésus fit preuve d'humilité et d'esprit de service, se donnant ainsi pour ceux qu'il aimait. En lavant les pieds de ses disciples, il mit en scène une parabole de sa vie offerte pour eux, et leur montra comment ils devaient vivre dans le monde.

Les croyants qui se lavent mutuellement les pieds, témoignent qu'ils ont part au Christ². Ils reconnaissent ainsi la nécessité d'être purifiés régulièrement, ils renouvellent leur désir d'abandonner tout orgueil et tout besoin de domination et mettent leur vie au service des autres dans l'humilité et l'amour qui va jusqu'au sacrifice³.

NOTES

1. Jn 13,14-15
2. Jn 13,8
3. Mt 20,20-28 ; Mc 9,30-37 ; Lc 22,25-27

Enjeux

• *L'amour est la marque distinctive d'une vraie spiritualité chrétienne. Le symbole du lavement des pieds, associé à celui de la cène, montre la véritable libération ou purification qui nous est nécessaire. Apprendre à se libérer de la volonté de domination sur autrui nous ouvre au service du prochain.*

La pratique de cette ordonnance du Seigneur, même si elle n'est prescrite que par un seul Évangile, rappelle le cœur même de la Bonne Nouvelle : le Christ donnant sa vie, alors que nous étions pécheurs.

Le lavement des pieds est le symbole de la purification dont chaque chrétien a besoin dans sa marche de tous les jours. Il incite à un recentrage sur l'humilité et le service.

I. Au premier siècle, lorsqu'un invité arrivait dans une maison après avoir marché sur des routes poussiéreuses, pieds nus en sandales, son hôte lui apportait de l'eau afin qu'il se lave les pieds avant qu'ils ne prennent le repas ensemble. Si l'hôte avait des esclaves, ce geste était fait par eux. L'acte de s'incliner devant un autre pour lui laver les pieds témoignait de la servilité ou, plus rarement, d'un amour profond. Le fait que Jésus lave les pieds de ses disciples était un renversement de toutes les normes sociales. Le Maître, le plus grand, au lieu de mettre en avant son statut et ses droits, se courbe devant le plus petit pour le servir. Ce geste, cet abaissement inouï de Jésus, dévoile un aspect profond de la nature même de Dieu.

II. Parmi les évangélistes, seul Jean raconte que la veille au soir de sa crucifixion, Jésus lave les pieds de ses disciples pendant le repas dans la chambre haute (Jn 13.1-5). Cet acte est suivi d'un dialogue entre Jésus et Pierre, qui suggère une première signification du geste (v. 6-11) : le lavement symbolise la purification continue dont chaque chrétien a besoin dans sa marche spirituelle de tous les jours. Cette purification est acquise par la vie offerte de Jésus et reçue par la foi, ce que les disciples ne pouvaient comprendre avant sa passion (13.7).

Vient ensuite un monologue de Jésus qui révèle un deuxième sens (v.12-17) : pour lui, ce geste doit être aussi le signe visible d'une vie vécue dans l'humilité au service des autres. C'est le symbole d'un renoncement à l'esprit de domination et à l'orgueil. Ce sens aurait dû être immédiatement compréhensible pour les disciples de Jésus (13.12).

III. Dès le début du mouvement anabaptiste, le lavement des pieds était pratiqué dans certains groupes comme un acte communautaire à exercer les uns envers les autres. Ceci contrastait avec l'usage de l'époque selon lequel seul le prêtre lavait les pieds de quelques personnes le jeudi saint. Après le schisme amish (1693-1697), la grande majorité des assemblées alsaciennes

a suivi la pratique recommandée par Menno Simons et Dietrich Philips, ainsi que par la Confession de foi néerlandaise de Dordrecht adoptée en 1660. Cette Confession de foi a été celle des assemblées mennonites françaises jusqu'en 1969. Elle souligne la double signification de ce geste, à savoir la purification par le sang de Jésus et l'esprit d'humilité. Aujourd'hui, certaines de nos assemblées pratiquent le lavement des pieds tandis que d'autres ont cessé de le faire ou ne l'ont jamais observé.

IV. Ceux qui suivent Jésus sont appelés à vivre la réalité des deux significations du lavement des pieds. Celles-ci ne peuvent pas être réduites à la pratique d'un rite une ou deux fois par an. Elles sont à vivre tous les jours. Toutefois, il est bon de pratiquer ce geste ancien, car il nous aide à garder présentes ces deux réalités spirituelles : par l'abaissement physique, il exprime le service et l'humilité ; par l'eau qui lave, il exprime aussi la nécessité de la purification de nos péchés.

Nous croyons que la pratique de la discipline dans l'Église est un signe de la grâce de Dieu qui pardonne et transforme les croyants qui s'éloignent de lui ou qui se sont laissé entraîner par le péché.

La discipline exercée a pour but de nous conduire à la repentance et à la réconciliation, afin de nous permettre de retrouver une relation juste avec Dieu et de restaurer notre communion dans l'Église. Elle rend authentique le témoignage de l'Église, en contribuant à la visibilité et à la crédibilité du message de l'Évangile dans le monde.

Selon l'enseignement de Jésus-Christ et des apôtres, les croyants sont tous solidaires dans l'exercice de la discipline au sein de l'Église. Jésus a donné autorité à l'Église pour discerner le bien et le mal, pardonner les péchés quand il y a repentance ou avertir le pécheur quand il y a absence de repentance¹. Lorsqu'ils deviennent membres de l'Église, les croyants s'engagent à donner et à recevoir des conseils au sein de la communauté de foi sur des sujets de doctrine et de conduite.

Encouragement mutuel, soins pastoraux et discipline devraient amener à la confession, au pardon et à la réconciliation. La discipline corrective dans l'Église devrait être exercée de manière à restaurer la personne. La démarche commence par « dire la vérité dans l'amour », dans un dialogue seul à seul entre un membre de l'Église et la personne qui vit dans le péché². Si celle-ci

n'écoute pas, le membre fait appel à deux ou trois témoins, dont éventuellement un responsable de l'assemblée, en vue de régler l'affaire. Enfin, si le problème n'est pas résolu, il est porté devant l'assemblée. L'Église accorde le pardon à la personne qui se repent, puis l'encourage et l'aide à engager les changements nécessaires. Si par contre cette personne persiste dans le péché, ne se repent pas et rejette même l'avertissement de l'assemblée, elle n'est plus considérée comme membre de l'Église³. Cette suspension est alors la reconnaissance qu'elle s'est elle-même séparée du corps de Christ. L'Église continue cependant à prier pour elle, cherche à l'amener à la repentance en vue d'une restauration dans la communion⁴.

Nous reconnaissons que la discipline comprise et pratiquée de manière juste assure l'authenticité du témoignage de l'Église en paroles et en actes. Un faux enseignement, la persistance du péché dans la conduite des chrétiens minent la proclamation et la crédibilité de l'Évangile dans le monde⁵.

La discipline n'est pas une fin en soi. Expression du pardon et de la grâce qui transforment, elle permet l'établissement d'un véritable vivre ensemble dans la communion, par la puissance du Saint-Esprit et dans la fidélité à Jésus-Christ.

NOTES

1. Mt 18,15-22 ; Jn 20,21-23 ; Ga 6,1-2 ; Dt 19,15
2. Ep 4,15 ; Mt 18,15
3. 1 Co 5,3-5
4. 2 Co 2,5-11
5. Mt 5,14-18 ; Rm 2, 21ss

Enjeux

- L'article et le commentaire soulignent avec clarté que la discipline est un aspect central de la fraternité solidaire voulue par Jésus-Christ. Sans elle, la communion perd sa cohésion.
- Ils rappellent aussi avec force l'objectif de la discipline : la restauration de la personne, le retour à Dieu et à la communauté.
- Le commentaire met en évidence les écueils symétriques que sont d'une part une discipline excessive et de l'autre l'absence de discipline.

I. Les anabaptistes du XVI^e siècle étaient attachés à l'exercice de la discipline dans l'Église, qu'ils considéraient comme aussi important pour la réforme et le réveil de l'Église que le baptême et la participation à la cène. Ainsi, les assemblées mennonites, contrairement aux Églises de multitude, ont traditionnellement mis l'accent sur la discipline qui découle de leur vision d'Église, corps du Christ. Selon la Confession de Schleithem,

« l'exclusion doit être employée à l'égard de tous ceux qui se sont donnés au Seigneur pour marcher d'après ses commandements, à l'égard de tous ceux qui ont été baptisés dans l'unité du corps de Christ, qui se font appeler frères ou sœurs et qui, cependant glissent de quelque manière et tombent dans une faute... » (article 2)

II. Les Églises mennonites sont attachées à une discipline fraternelle et aimante.

Fraternelle, car elle concerne tous les frères et sœurs de la communauté, responsables inclus : tous sont appelés à se soumettre les uns aux autres, et tous peuvent être appelés à exercer la discipline, conformément à Mt 18,15-17. C'est cependant aux pasteurs et autres responsables d'Église que revient plus particulièrement la fonction de conseiller et de mener à bien la discipline dans la vie de l'Église (Ac 20,28-31 ; Tt 1,5-11 ; 1 P 5,1-4 ; Hé 13,17). Cette fonction doit être exercée dans l'amour, avec un esprit de bonté et sans parti-pris.

Aimante, car toute démarche de discipline doit être effectuée dans un esprit d'amour et de bienveillance, et non avec un esprit de jugement et de condamnation, l'objectif de la discipline étant la repentance et le retour du pécheur au Seigneur, et dans la communion de l'Église. La Confession de Dordrecht souligne cet esprit d'amour :

« En ce qui concerne la correction ou admonestation fraternelle et aussi l'instruction de l'égaré, il convient qu'en cette matière toute application et soin soient apportés pour l'avertir, l'exhorter, le mieux possible, en toute douceur, en vue de sa correction. » (article 16)

III. L'exercice de la discipline est basé sur les consignes de Jésus en Mt 18,15-17, texte que les anabaptistes ont appelé « la règle de Christ ». Mais

la pratique de la discipline a parfois été délaissée dans certaines assemblées mennonites, en raison d'une part de certains abus et d'autre part des influences sociales et culturelles. L'abus, comme l'abandon de la discipline, ébranle la vie et le témoignage de l'Église, et va à l'encontre des buts de la discipline dans l'Église qui sont la correction, la restauration de la personne et l'édification de l'assemblée.

IV. Le Nouveau Testament cite plusieurs raisons pour rompre la communion fraternelle avec un membre de l'Église :

- refuser d'admettre que « Jésus-Christ est venu dans la chair » (1 Jn 4,1-6) ;

- persister dans le péché sans se repentir (1 Co 5,1-13) ;

- et provoquer des divisions au sein de l'Église en s'opposant à l'enseignement apostolique (Ro 16,17-18).

V. Aujourd'hui, les Églises mennonites ont souvent un Règlement Intérieur qui peut les aider dans l'exercice de la discipline (voir aussi le *Guide pratique pour la vie dans l'assemblée*).

Pour plus de renseignements sur la discipline de l'Église, voir encore les articles 17 : « Le disciplat et la vie chrétienne » et 18 : « La spiritualité chrétienne ».

LES MINISTÈRES ET LES RESPONSABILITÉS SPIRITUELLES

Nous croyons que les ministères sont le prolongement de l'œuvre du Christ, lequel accorde à tous les chrétiens des dons par le Saint-Esprit et les rend capables de servir dans l'Église et dans le monde. Nous croyons aussi que Dieu appelle certaines personnes à des ministères particuliers de conducteurs spirituels ou à diverses charges. Tous ceux et celles qui exercent un ministère doivent rendre des comptes à Dieu et à la communauté de foi car ils servent l'Église.

Tous les chrétiens étant au bénéfice des dons spirituels, le Christ les invite à se mettre au service les uns des autres dans l'Église et au nom de l'Église au-delà de ses frontières¹. Il les qualifie pour un ministère en fonction des besoins spécifiques ou des possibilités². Un tel service participe à l'œuvre divine de création et d'édification du corps du Christ. Il s'exerce dans l'amour et témoigne de la justice de Dieu dans le monde³.

L'Église appelle, forme et établit des hommes et des femmes compétents pour exercer en son nom diverses fonctions de responsabilités. Celles-ci peuvent comprendre les charges d'ancien, de pasteur et de diacre ainsi que celles d'évangéliste, de missionnaire, d'enseignant ou autres⁴. Les dirigeants sont appelés à être exemplaires dans leur caractère et leur conduite. Les personnes désignées pour ces charges, à l'exemple du Christ, prêchent et enseignent avec conviction, interprètent les Écritures, annoncent avec

hardiesse la vérité divine, équipent les disciples, se soucient des nécessiteux avec compassion et conduisent l'assemblée dans une vie de fidélité afin que, « intégrée à cette construction spirituelle, l'Église forme une demeure de Dieu »⁵.

La confirmation par la communauté de l'appel à un ministère particulier est signe d'une responsabilité mutuelle entre l'Église et les personnes qu'elle a choisies. Après un temps d'exercice, il est juste de procéder à une consécration ou à un acte de reconnaissance similaire, accompagné de l'imposition des mains⁶. Cet acte symbolise la responsabilité des personnes en tant que serveurs. L'assemblée et l'Église élargie y participent pour demander la bénédiction divine et accorder leur soutien. Les chrétiens réunis rappelleront à cette occasion la responsabilité de la personne consacrée devant Dieu et l'Église, mais aussi celle de l'Église envers cette personne⁷.

NOTES

1. Mt 25,31-40; 1 Co 12,31-13,13
2. Ep 4,7; Rm 12,4-6; 1 P 4,10-11
3. Ep 4,15-16; Lc 10,1-37
4. Ep 4,11-13; 1 Co 12,28; Rm 12,6-8; 1 Tm 3,1-13; Tt 1,5-9
5. Jr 1,4-10; Mt 7,29; Rm 10,14-15; Ep 2,22; 4,11-13; Ph 2,1-4; 1 Tm 4,13; 2 Tm 4,1-3; Tt 2,15
6. Ex 29,35; 1 Tm 4,14; 5,22; 2 Tm 1,6
7. 1 Thess 5,12-13; Hé 13,17; 1 P 5,1-6

I. Les anabaptistes choisissaient certaines personnes en particulier pour être des conducteurs spirituels. Leur compréhension des textes bibliques, la nécessité d'une structure visible et la reconnaissance des dons les poussaient à agir de la sorte. L'objectif de ce choix n'était pas de décharger les autres croyants de leurs responsabilités. Les anabaptistes accentuaient la dimension universelle du sacerdoce de tous les croyants, mais ne le faisaient pas pour minimiser les besoins en conducteurs spirituels ayant un rôle spécial dans l'Église. Menno Simons mentionnait plutôt ce « sacerdoce universel » pour encourager tous les croyants à mener une vie sainte, tels des « prêtres », afin d'être les témoins de Dieu qui les avait appelés à passer des ténèbres à sa lumière (1 P 2,9).

II. Dans le Nouveau Testament, les toutes premières allusions au ministère de conducteurs spirituels font référence aux disciples et aux apôtres (Ac 1,2 ; 2,37.42-43 ; etc.). Ephésiens 4,11 évoque différents ministères : apôtres, prophètes, évangélistes, pasteurs et enseignants. 1 Timothée 3 parle des évêques et des diacres. Nous voyons émerger dans les premiers siècles de l'histoire de l'Église un concept tridimensionnel : les évêques, les anciens et les diacres. On retrouve également une vision triple des ministères dans la tradition mennonite : les anciens, les prédicateurs et les diacres. Quelques variantes s'y ajoutent parfois, comme l'envoi d'évangélistes et de missionnaires.

L'Église a évolué dans sa manière de concevoir le ministère de conducteurs spirituels en fonction des époques, et devrait se sentir libre de continuer à le faire aujourd'hui, n'oubliant pas que tout don reste d'abord cadeau et service mis en œuvre pour les autres et non possession ou moyen d'établir une quelconque supériorité.

III. L'acte de consécration symbolise à la fois l'appel de Dieu, la reconnaissance de l'assemblée, l'engagement de la personne à ce ministère et la bénédiction de l'Église dans son sens large. Il peut faire suite à un temps de probation dans l'assemblée. Cet acte spécifique se concrétise par un service à durée déterminée ou non, au sein de et pour l'Église. La consécration d'un frère ou d'une sœur dans une assemblée est communément reconnue par les autres.

Enjeux

- *Dans un temps d'hyper-individualisme, il paraît important de valoriser à la fois l'attachement au sacerdoce universel des croyants (Ap 1,6 ; 1 P 2,9), et les indispensables ministères de direction.*
- *L'autorité du serviteur repose sur celle de Jésus-Christ, et sur la reconnaissance de l'Église qui l'appelle. Toutefois, en opposition à toute prétention cléricale exclusive, il est bon de rappeler que c'est le Christ, au milieu des chrétiens rassemblés, qui exerce l'autorité suprême de l'Église.*
- *Dieu a « établi » des ministères particuliers pour mener à bien ses desseins (1 Co 12,28 ; Ac 20,28 ; Ep 4,16). Les consécérations ne comportent donc pas uniquement une dimension humaine et religieuse.*
- *La direction collégiale reflète le mieux la nature trinitaire de Dieu et la pratique de l'Église du Nouveau Testament.*

L'ORGANISATION ET L'UNITÉ DE L'ÉGLISE

Nous croyons que l'Église de Jésus-Christ est un corps formé de plusieurs membres, ordonné de telle manière que, par l'unique Esprit, les croyants s'édifient les uns les autres spirituellement en une habitation de Dieu¹.

L'Église, en tant que peuple de Dieu, est un temple saint², une maison spirituelle³, édiflée sur le fondement des apôtres et des prophètes, Jésus-Christ étant lui-même la pierre de l'angle⁴. L'organisation dans l'Église est nécessaire au maintien de l'unité dans les domaines de la foi⁵ et de la vie, afin que chacun puisse servir et être servi, et que le corps de Christ soit édifié dans l'amour⁶. L'amour, l'unité et la paix dans l'Église témoignent envers le monde de l'amour de Dieu⁷.

L'Église est constituée d'assemblées locales variées qui se réunissent régulièrement, ainsi que de structures et rassemblements plus larges, y compris d'autres dénominations. Cette diversité dans l'unité suscite la gratitude envers Dieu et l'appréciation mutuelle. Selon l'exemple de l'Église apostolique, l'assemblée locale recherche le conseil de l'Église plus large dans les domaines importants relatifs à la doctrine et à l'éthique. Elles travaillent ensemble dans leur mission commune⁸. Les décisions prises lors de rassemblements plus larges sont confirmées par les groupes qui les constituent⁹. Les ministères locaux sont encouragés et soutenus par l'ensemble des assemblées.

Par délégation, autorité et responsabilité sont structurées autour d'accords communs et volontaires, de sorte que les Églises sont mutuellement responsables envers Christ et les unes envers les autres.

Lorsque les membres de l'Église prennent des décisions, par exemple pour choisir des responsables ou résoudre des conflits, ils écoutent et parlent dans un esprit d'ouverture et de prière, guidés par les Écritures. Ils doivent être ouverts non seulement à l'approbation, mais également à la désapprobation. Lors d'un processus de discernement, il est préférable d'attendre patiemment une direction du Seigneur conduisant à un consensus, plutôt que de prendre des décisions hâtives. Quand l'Église respecte cette manière de prendre des décisions et de discerner la volonté de Dieu, le Saint-Esprit la guide¹⁰.

Enjeux

- Dans un contexte culturel marqué par l'individualisme, il est important de montrer que les notions de structure sont bibliques et nécessaires pour le fonctionnement de l'Église.
- Dans un contexte marqué par le congrégationalisme, il est important de rappeler le caractère universel de l'Église.
- Le rappel de la nécessité de rapports avec d'autres Églises est ancré dans une confession claire de nos convictions. Nous devons toutefois rester conscients de la situation de division dans le monde chrétien et de notre vocation à travailler à l'unité.

NOTES

1. Ep 2,21-22
2. 1 Co 3,16-17
3. 1 P 2,5
4. Ep 2,20
5. Ps 133,1 ; 1 Co 14,33 ; Ep 4,3
6. Ep 4,7,12-16
7. Jn 17,20-24
8. Ac 15,1-21
9. Ac 11,1-18
10. Ac 15,28 ; Ep 5,21

I. On ne trouve pas dans l'Écriture un modèle détaillé ou unique d'organisation de l'Église. Un principe de base dans le Nouveau Testament est le caractère professant de l'Église, laquelle s'adresse néanmoins à la multitude. A cela s'ajoute la nécessité d'une organisation au sein du peuple de Dieu (1 Co 14,33). La prêtrise et le temple en Israël, dont le but était de favoriser une vie culturelle qui soutienne la justice, la bonté et l'humilité, en sont des illustrations (Lv 8-10 ; 1R 6). L'apôtre Paul demande à l'Église de tout faire avec décence et ordre afin d'édifier le corps de Christ (1 Co 14,26.40). Le Nouveau Testament souligne que l'Église doit être organisée de manière à encourager la participation de tous les membres et l'exercice de leurs dons spirituels – pour l'adoration, la prise de décision, l'enseignement et l'apprentissage, les soins mutuels, la diaconie et la poursuite de la mission de Dieu dans le monde. Une bonne organisation dans l'Église implique également de ne pas faire de différence entre les personnes (cf. Jc 2,1-6 ; Ga 3,26-29 ; Rm 3,29-30), mais d'appliquer des critères bibliques pour l'appartenance à l'Église, le choix des ministères, la mise en valeur des dons de chacun. L'Esprit de Christ dirige l'Église qui adapte son organisation aux besoins de son temps et de son lieu.

II. L'Église est la communauté locale et mondiale du peuple de Dieu. L'assemblée locale qui se rencontre fréquemment est l'Église (1 Thess 1,1). De plus grands rassemblements qui se réunissent moins souvent la constituent aussi (1 P 1,1). Ainsi, l'organisation dans l'Église implique la mise en place de structures régionales, nationales ou internationales, favorisant la mission et l'unité de celle-ci dans la diversité (Ac 15,1-21 ; Rm 15,25-28). Cette interdépendance accompagne le congrégationalisme des Églises Mennonites, qui ne signifie pas l'indépendance des assemblées locales. Appartenir à l'Église implique un engagement envers sa propre communauté, de même qu'envers une plus grande famille ecclésiale.

Les œuvres chrétiennes sont l'extension de l'Église pour son rayonnement dans le monde. Il est bon qu'un rapport mutuel approprié existe entre assemblées et œuvres pour une mission commune.

III. La prise de décision par consensus est une manière de parvenir à l'unité dans l'Église (Ac 15,22). Le consensus signifie que l'Église a recherché l'unité de l'Esprit. L'Église écoute attentivement toutes les voix, la majorité et la minorité. Cela suppose que chacun exprime son avis, parle en face-à-face, et se montre prêt à accepter la décision qui sera prise. Le consensus est atteint lorsque l'Église est parvenue à une pensée commune sur le sujet, ou lorsque ceux qui sont d'un avis différent ont indiqué qu'ils ne désirent pas s'opposer à la décision du groupe et qu'ils pourront vivre avec elle. Le consensus ne signifie pas nécessairement l'unanimité.

IV. La volonté de Dieu pour son peuple est l'unité dans la diversité. Dans l'Ancien Testament, cela s'exprime par un peuple constitué de 12 tribus. Dieu n'a jamais souhaité la division du peuple en deux royaumes (Ez 37,15-28). Par l'appel des 12 apôtres, Jésus annonce la restauration de l'unité d'Israël. L'Église que veut Jésus est appelée à être une, afin que le monde croie (Jn 17,21). Son unité concerne donc son témoignage et sa mission. Nous sommes unis par notre Seigneur à l'Église universelle, qui comprend les chrétiens de tous lieux et de tous temps (Ep 3,18). Nous apprécions cette grande famille de croyants et cherchons à avoir avec elle des relations appropriées en fonction du degré de convictions communes partagées. Nous savons que l'histoire chrétienne et mennonite est marquée par des divisions et des séparations. Si l'unité nous est donnée en Christ, elle est à garder et à développer (Ep 4,3-5 ; 4,15-16). La prendre au sérieux pour rendre la mission de l'Église crédible est un défi permanent. Les différentes dénominations existantes mettent souvent en évidence l'une ou l'autre facette importante de la révélation biblique. Elles provoquent cependant parfois un morcellement dommageable au témoignage chrétien. Cette situation demande aux membres des Églises d'être au clair sur leurs convictions dénominonnelles et d'être prêts au dialogue, dans la recherche de la vérité.